



Nouveau site web !

Hiver 2018

Dans ce numéro :

- Nouveau site web* 1
- Via Facebook et Youtube* 2
- Agente de développement* 3
- Ville de Mont-Tremblant* 4
- AGA 2018 et vie associative* 5
- Multi-actions et activités pour tous* 6
- Activités à venir* 7
- L'équipe* 7
- Notre babillard* 8

C'est au mois de décembre dernier que l'Association Clair Soleil dévoilait son nouveau site web : www.association-clairssoleil.com. En plus d'une nouvelle présentation des services, il contient maintenant un calendrier dynamique qui vous permettra de connaître les activités offertes chaque mois. Vous y trouverez également un lien vers notre documentaire. Cliquez pour récupérer les informations pertinentes sur l'Association Clair Soleil ! Quelques pages sont encore en construction. Certains renseignements seront mis à jour sous peu.



Conception web : Méta Création Inc..

Merci de votre compréhension !



Conception web : Méta Création Inc..

www.association-clairssoleil.com



Conception web : Méta Création Inc..

Via Facebook et YouTube



Une bonne manière d'encourager l'organisme est de suivre notre page Facebook. N'hésitez pas à « Aimer », « commenter », et « partager » afin de contribuer à nous faire connaître !

<https://www.facebook.com/associationclairssoleil/>

Tapez « Clair Soleil » sur YouTube afin de repérer notre compte. Vous pouvez vous abonner à notre page ou tout simplement visionner les vidéos mises en ligne. Nous publierons différents contenus : Informatifs et utiles mais aussi ludiques et rigolos ! Suivez-nous !



<https://www.youtube.com/channel/UCogXe87C05NJY6bJ7dlzVlw>

Agente de développement

Magalie Forget, Kinésiologue à l'Association Clair Soleil, porte maintenant un tout nouveau mandat au sein de l'organisme. En effet, le titre d'agente de développement s'ajoute à son statut actuel. Madame Forget représentera désormais l'organisme dans plusieurs événements du Grand Mont-Tremblant. Elle s'occupera également de la gestion des médias ainsi que du rayonnement de l'Association Clair Soleil dans la région. Effectivement, pour que la mission demeure vivante et pour permettre d'aider le plus grand nombre de personnes possible, nous devons rester proactifs et demeurer près des gens. Bon succès dans tes nouvelles fonctions, Magalie !



Magalie Forget
Kinésiologue
et agente de développement

Un beau Noël

C'est le 8 décembre dernier que les membres de l'Association Clair Soleil fêtaient Noël. En cette occasion spéciale, tous étaient réunis pour un souper traditionnel et des jeux de groupe amusants. Ainsi, les membres, après avoir bien mangé, ont pu lâcher leur fou et participer à des compétitions rigolotes !



Aussi, grâce à plusieurs commerçants de la région, tous les membres vivant avec un handicap ont pu recevoir un présent. Un énorme merci à nos nombreux commanditaires :

Canadian Tire, Mont Tremblant
Métro, Mont-Tremblant
Rona Forget, Mont-Tremblant
Crème et Chocolat
Le Walkin, Mont-Tremblant
Mikes, Restaurant
Tigre Géant
Bijouterie Mc Millan
Uniprix, Mont-Tremblant

Restaurant Antipasto
La vie à l'en verre, Mont-Tremblant
Les Serres Arundel
Le Garde-Robe
Restaurant Le Vieux Four
Librairie Carpe Diem, coopérative de solidarité
Bonichoix, Saint-Faustin-Lac-Carré
McDonald's, Mont-Tremblant

Merci !

Un plan d'accessibilité à Mont-Tremblant

C'est lors de la séance du conseil de la Ville de Mont-Tremblant du 18 décembre dernier qu'a été adopté le « Plan d'action d'accessibilité universelle ». L'Association des personnes handicapées demandait la création de ce plan depuis quelques années déjà. À la suite d'une étude sur l'accessibilité des bâtiments commerciaux des différents secteurs de la Ville, la constatation fut qu'il était très difficile pour une personne à mobilité réduite d'accéder à plusieurs commerces. Les élus ont été à même de réaliser que la Ville devait être davantage inclusive.

Selon l'OPHQ, au Québec, c'est 74 municipalités qui produisent un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Il s'avère que 72 d'entre elles sont assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, car elles comptent au moins 15 000 habitants. À ce jour, seulement 2 municipalités québécoises ont adopté un plan d'action de plein gré, sans y être obligées, en ayant à cœur le bien-être de leurs citoyens vivant avec un handicap.

Avec ses 9 600 habitants, c'est avec bienveillance à l'égard de ces citoyens que la Ville de Mont-Tremblant adopte un plan d'action triennal. C'est un premier pas vers l'égalité, vers l'intégration de toutes les personnes, citoyens ou visiteurs, aux activités, aux lieux et aux services de la Ville. C'est d'offrir les mêmes droits et les mêmes possibilités de développement à tous les membres de notre communauté tremblantoise.

AGA et vie associative

Le 22 février prochain se tiendra l'Assemblée générale annuelle de l'Association des personnes handicapées Clair Soleil ainsi que de la Fondation Denis Provost. Les membres sont invités à se présenter dans les locaux de la rue Léonard à 13 h 30. Pour ceux et celles qui souhaitent venir partager un repas chaud, préparé affectueusement par les membres du groupe Multi-Actions, présentez-vous à 11 h 30. Pour 12 \$, vous pourrez déguster une entrée, un repas principal et un dessert, accompagnés de breuvages.

« C'est quoi la vie associative? »

La raison d'être d'un organisme dépasse largement la prestation de services. L'espace accordée aux membres et participantEs revêt une grande importance dans la culture et les valeurs des organismes communautaires qui visent une réappropriation de pouvoir par les personnes que la mission concerne. » (<http://roclarentides.com/nos-membres/vie-associative/>)

« C'est collectivement que nous portons le projet pour lequel existe notre organisme, c'est collectivement que nous avons à l'affirmer, à le faire vivre, à le développer, à le défendre. »

« La présence et l'implication des membres s'inscrivent dans la nature même d'un organisme communautaire. Elle est la condition d'une autonomie réelle et ce qui lui donne sens alors il est très important de lui consacrer du temps et des ressources. »

Extrait du Petit guide pour soutenir le dynamisme de la vie associative et démocratique d'un organisme communautaire.

ROCL, 2010. <http://roclarentides.com/nos-membres/vie-associative/>



Multi-actions

Centre de jour pour adultes autonomes vivant avec un handicap intellectuel.

Sorties et activités sociales amusantes, ateliers diversifiés adaptés aux goûts, aux besoins et aux capacités de chaque membre du groupe.

Le tout axé sur le développement et le maintien : de l'autonomie, des capacités intellectuelles et physiques et des relations sociales. Tout ceci est réalisé dans le respect de la personne, de son intégrité physique et mentale, de sa dignité et de ses droits.

Informations et inscriptions: 819-425-7447

Activités pour tous



Les activités pour tous s'adressent à tous nos membres avec ou sans handicap.

Vous désirez sortir, faire de nouvelles rencontres, faire des sorties culturelles ou simplement aller prendre un café entre amis?

Exemples d'activités: Cueillette de pommes, quilles, cinéma, cabane à sucre, dîners communautaires, cuisine, etc.

Comment s'inscrire?

Sur place à l'Association Clair Soleil au 585, rue Léonard à Mont-Tremblant. Obtenez plus d'informations au 819-425-7447.



Dates à mettre à son agenda

Quelques dates d'activités de Clair Soleil sont à ne pas manquer :

Mardi 30 janvier 2018 :

Venez participer à notre activité manuelle au coût de 5 \$! Nous fabriquerons un kaléidoscope et un spinner pleins de couleur. Tu seras guidé à chaque étape de la fabrication. L'activité a lieu de 9 h à 15 h 30.

Jeudi 22 février 2018 :

Assemblée générale annuelle de l'Association des personnes handicapées Clair Soleil et de la Fondation Denis Provost à 13 h 30, au 585 de la rue Léonard à Mont-Tremblant. Les membres sont invités dès 11 h 30 afin de prendre part à un dîner communautaire au coût de 12 \$. Le coût comprend l'entrée, le repas principal, le dessert ainsi que le breuvage.

Au plaisir de vous rencontrer ! Réservez votre place au 819-425-7447.

Association Clair Soleil

Les membres du conseil d'administration
Clair Soleil: Johanna Earle,
Amélia Puddifer, Ives Provost,
Lina Ayotte, Eva Trzcinska,
Jocelyne Béland, André Lemay
Catherine Miller et Manon St-Germain Lejour

Membres de l'équipe Clair Soleil

Sandra Cadieux, Directrice
Karine Cloutier, Technicienne en loisir
Cynthia Forget, Éducatrice spécialisée
Magalie Forget, Kinésologue B.Sc.

Fondation Denis Provost

Les membres du conseil d'administration de la Fondation Denis Provost:
Johanna Earle, Amélia Puddifer, André Lemay, Lina Ayotte, Catherine Miller
Rosaire Brisebois et Eva Trzcinska



Pour toute information sur
nos activités,
contactez-nous au :
819-425-7447

Venez nous voir au :
585, rue Léonard
Mont-Tremblant
(Québec) J8E 3H9

Ou écrivez nous au:
clairsoleil@cgocable.ca

Faut-il être une personne handicapée pour être membre de l'organisme?

Non. Tous peuvent être membres de l'Association Clair Soleil.

Je suis membre pour: Aider l'Association à promouvoir les droits et les intérêts des personnes handicapées et favoriser l'intégration sociale.

En devenant membre, je peux: Participer aux activités et aux sorties de l'Association et obtenir un droit de vote aux élections de l'Assemblée Générale Annuelle.

Visitez notre site
Internet au:
www.association-clairsoleil.com

L'Association des personnes handicapées Clair Soleil est un organisme autonome à but non lucratif. Depuis 1980, elle s'applique à informer les personnes handicapées de leurs droits, de leurs intérêts et des différents services dont elles peuvent bénéficier. L'Association vise aussi à sensibiliser l'ensemble de la communauté aux besoins des personnes handicapées et à promouvoir leur intégration sociale, scolaire ou professionnelle.